

La Lettre

d'information communale

ANTICIPER POUR PRÉPARER L'AVENIR

Retiers se transforme et va entrer dans une **nouvelle phase d'investissement**. Chaque année, la commune doit **maintenir une épargne suffisante** pour réussir à autofinancer une partie de ses investissements. Il faut bien sûr réussir à contenir les dépenses de fonctionnement, néanmoins les collectivités doivent faire face à des augmentations de charges importantes avec la **flambée des prix de l'énergie** et des matériaux. Dans ce contexte, le conseil municipal a décidé l'**augmentation du taux d'imposition de la Taxe sur le Foncier Bâti** de 34,63 à 36,36 %.

Les priorités d'action sont : la vitalité du centre-ville, le logement pour tous, les déplacements et les aménagements urbains, l'énergie et la gestion de l'eau, l'animation de la vie sociale.

Le chantier de **nouveau quartier en plein centre-ville** va démarrer et les terrains seront viabilisés en fin d'année. Des études vont être lancées dès cette année pour de futures zones d'habitat. Les **travaux de la rue Lancelot** vont se poursuivre avec l'effacement des réseaux en 2022, puis suivra l'aménagement final en 2023.

Une **étude globale sur la circulation et les déplacements** va être conduite pendant un an, afin de définir et programmer les futurs aménagements urbains en faveur de la sécurité, de la place des piétons et des cyclistes. Les camions ne traverseront plus la ville à partir de 2024 grâce à la déviation Est, en cours de construction par le Département.

À l'automne, de nouveaux équipements seront installés au niveau de la **station d'épuration** afin d'améliorer encore son fonctionnement.

Une étude de maîtrise d'œuvre pour la **rénovation énergétique de l'école élémentaire publique** va permettre de programmer des travaux à partir de 2023.

Anticiper pour préparer l'avenir, c'est mettre Retiers sur de bons rails pour faire face aux enjeux complexes qui sont devant nous.

Thierry RESTIF, maire



Samantha MAVRIE et Nathalie HAMARD

GROS PLAN

LA POSTE RELAIS NOUVEAU POINT DE SERVICE

La Poste a décidé de faire évoluer sa présence postale en mettant en place un relais poste avec un commerce, le tabac-presse.

Cette décision de La Poste, qui induit la fermeture du bureau rue Pasteur, va permettre d'assurer les principaux services du lundi au samedi sur une **amplitude horaire très large**, 65 heures par semaine. Pour rappel, le bureau de poste n'était plus ouvert que 12h30 par semaine.

À partir du 1^{er} juin, la Poste change donc d'adresse et devient la Poste Relais. Elle sera située au Tabac - Presse, 1 rue Auguste Pavie.

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi : 6h30-12h30 et 14h15-19h15
Samedi : 7h-12h30 et 14h15-19h

Services proposés : affranchissement, dépôt et retrait de courriers et colis, vente d'enveloppes et emballages, prêt à envoyer, retrait d'espèces sur Compte Courant Postal ou compte épargne du titulaire dans la limite de 150 € par période de 7 jours glissants.

Pour les **autres services de la Poste**, le bureau de poste de Janzé 1 Rue Aristide Briand est le plus proche.

Renseignements : laposte.fr

CLUB DÉTENTE ET LOISIRS

- Mai**
- Lu 2** Palet – Marcellé-Robert (Parc des expos de Retiers)
 - Lu 9** Palet – Boistrudan (Parc des expos de Retiers)
 - Ma 10** 14h – Club Retiers, jeux divers – salle polyvalente
 - Lu 16** Palet – Martigné-Ferchaud (Parc des expos de Retiers)
 - Lu 23** Palet – Coësmes (Parc des expos de Retiers)
 - Ve 27** 4h, bal animé par Thierry SIMON – salle polyvalente
 - Lu 30** Palet – Sainte-Colombe (Parc des expos de Retiers)



MÉDIATHÈQUE

La médiathèque sera fermée le vendredi 27 et samedi 28 mai.

- Film « Les Yeux Docs » : samedi 7 et 14 mai** de 10h30 à 12h30, projection d'un court-métrage documentaire « Mademoiselle Kiki et les Montagnes » d'Amélie ARRAULT (15 min). Gratuit/ entrée libre.
- Mini ciné : Mercredi 18 mai** à 16h, projection d'un petit film d'animation à partir de 3 ans (durée 40 min), sur inscription.
- Exposition : Du 2 au 23 mai**, restitution des travaux réalisés par les écoles Édouard MAHÉ, René-Guy CADOU et le collège de la Roche aux Fées dans le cadre du partenariat avec le FRAC et l'artiste plasticienne Babeth RAMBEAU.

- Les rendez-vous habituels :**
- Bébés lecteurs en musique : mercredi 11 mai** à 9h30 et 10h15, pour les tout-petits de 3 mois à 3 ans, sur inscription.
- La Tête dans les histoires : mercredi 11 mai** à 16h, avec Fanny CORBÉ à partir de 4 ans, sur inscription.



SOIRÉE PARTAGE

Vendredi 20 mai de 20h à 22h30 à Martigné-Ferchaud, **soirée Koh Lanta** lors de laquelle parents et ados devront collaborer sur différentes épreuves emblématiques de ce jeu.

UTL

Lundi 16 mai à 14h30 à Janzé, conférence « Imprimantes 3D et leurs implications » animée par Pascal MOGNOL, Président de l'école normale supérieure de Rennes.

L'OUTIL EN MAIN

Mercredi 11 mai de 14h30 à 16h, portes ouvertes de l'Outil en Main (découverte des activités, rencontre avec les bénévoles...). L'association recherche toujours des bonnes volontés pour **étouffer l'équipe de bénévoles** et assurer ainsi sa pérennité.

VIDE-GRENIERS

Dimanche 8 mai à partir de 6h30 jusqu'à 17h au Parc des Expositions, organisé par l'APEEP. L'association recherche des bénévoles.

EVS CROCQ'VACANCES

Centre de loisirs
Thème s'intitule " Livres musée" avec la découverte d'artistes et de leurs œuvres, visite du musée TATIN, spectacle, Naïka

RANDONNÉES PEDESTRES

- Organisées par l'association « Chemins et Randonnées »**
- 7/05>** Abbaretz (8 km ; 6 km + 200 marches). Départ 14h, parking de la salle polyvalente Abbaretz, covoiturage 13h15.
 - 14/05>** Thourie (13.700 km ; 10 km). Départ 14h, parking de l'étang Thourie, covoiturage 13h40.
 - 22/05>** sortie à Louverné avec le Club de Rannée
 - 28/05>** Ercé-en-Lamée (14 km ; 10 km). Départ 14h, parking de la Mairie d'Ercé, covoiturage 13h35.
- Départ covoiturage : parking Miescisko.

« Cadres de vie »
Lancement du projet « Cadres de vie » à découvrir sous peu dans les rues de Retiers !

Assemblée générale
Vendredi 13 mai à 18h30 à la salle Auguste Pavie à Thourie.

Accompagnement à la parentalité
Samedi 21 mai, atelier « Familles toquées », préparation de plats frais et gourmands avec vos enfants !
Sur Inscription : evscrocqvacances.com

Espace jeunes
Samedi 14 mai, sortie « Festival Cirque ou Presque » au Château des Pères pour découvrir la programmation de cette édition (pour les ados de l'EJ, sur réservation).

Services municipaux

La Mairie sera fermée exceptionnellement le 27 et 28 mai

MAIRIE 02 99 43 51 41 Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h00>12h00 et 14h30>17h00 Jeudi & samedi : 9h00>12h00 Permanences des élus 06 46 41 41 92 (En cas d'urgence et en dehors des heures d'ouverture de la Mairie)	SERVICE URBANISME 02 99 43 09 20 Lundi, mardi : 9h00>12h00/14h30>17h00 Mercredi et jeudi : 9h00>12h00 Vendredi : 9h00>12h00/14h30>16h00	SERVICE TECHNIQUE 02 99 43 09 16 Lundi, mardi : 9h00>12h00/14h30>17h00 Mercredi et jeudi : 9h00>12h00 Vendredi : 9h00>12h00/14h30>16h00
	MÉDIATHÈQUE 02 99 43 68 63 Lundi 16h30>18h30 Mercredi 9h30>12h00 et 14h00>18h00 Vendredi 15h00>18h30 Samedi 9h30>13h30	DÉCHETTERIE 02 99 43 40 17 10h00>12h00 9h00>12h00 et 14h00>18h00 14h00>18h00 9h00>12h00 et 14h00>18h00

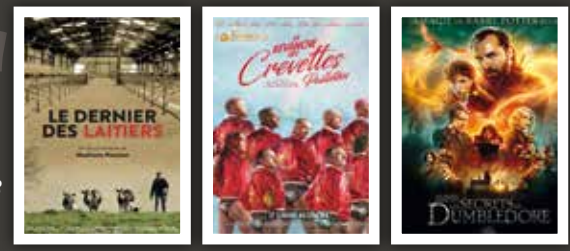
Permanences (sous réserve que des permanences soient annulées)

- ASSISTANTE SOCIALE CDAS**
Communauté de communes
Tous les mardis
RDV 02 22 93 68 00
- ASSISTANTE SOCIALE MSA**
Centre Social de La Guerche
RDV 02 99 96 22 44
- CAF** (sauf vacances scolaires)
Ancienne maison médicale de garde
12 rue Pasteur
RDV sur compte CAF ou au 3230
- CARAC**
Renseignements 09 69 32 50 50
- CARSAT**
RDV 39 60
- CICAS**
Centre d'information, Conseil et Accueil des Salariés
0820 200 189
- CLIC (aide aux personnes âgées, handicapées)**
Ancienne maison médicale de garde
12 rue Pasteur
Tous les jeudis 9h > 12h
RDV 02 23 55 51 44
- CPAM**
Accueil à Janzé ou La Guerche,
RDV 36 46
- CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE**
CDAS Janzé
RDV 02 22 93 68 00
- PIMMS (aide aux démarches administratives)**
Communauté de Communes : les jeudis de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30.
Gratuit et sans rendez-vous
- INFIRMIERS**
Centre de soins - A.D.M.R.
02 99 43 52 80
Cabinet ERHEL, GATEL, VERMILLARD
CASSONNET ET SAULNIER
02 99 43 65 41
- TAXIS-AMBULANCES**
Ambulances BANCEL
02 99 43 61 61
- MAISON MÉDICALE DE GARDE**
Centre Hospitalier
rue Armand Jouault - Janzé
02 99 43 44 45
Samedi : 12h>20h
Dimanche : 8h>20h
En dehors de ces horaires, appeler le 15.
- PHARMACIES DE GARDE**
contacter le 32 37
- NOURRISSONS**
Communauté de communes
16 rue Pasteur
Permanence puéricultrice : pas de permanence en mai
RDV 02 22 93 68 00
- RELAIS PETITE ENFANCE**
Communauté de communes
mardi : 16h>19h
vendredi : 14h>17h30
RDV 02 99 43 44 16
- MISSION LOCALE**
Communauté de communes
Le mardi et le vendredi
RDV 02 99 75 18 07
- POINT ACCUEIL EMPLOI**
Communauté de communes
Lundi, mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le mercredi de 10h à 12h
RDV 02 99 43 64 87
- POINT INFORMATION JEUNESSE**
Communauté de communes
Le mercredi 14h30-19h (16h30 pendant les vacances scolaires). Autres créneaux sur RDV 06 45 61 84 84
- BOUTIQUE DE GESTION**
RDV 02 99 86 07 47
- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SERVICE HABITAT**
Communauté de communes
1^{er} et 3^e vendredi de chaque mois - 10h>12h
RDV 02 99 43 64 87
- ARCHITECTE-CONSEIL**
Mairie de Retiers (services techniques)
Mardi matin : 3 mai et 7 juin
RDV 02 99 43 51 41
- CONSEILLER DÉPARTEMENTAL CANTON LA GUERCHE DE B.**
RDV 02 99 02 35 17
www-ille-et-vilaine.fr
- CONCILIAIREUR DE JUSTICE**
Mairie de Retiers
Mercredi matin 18 mai et 15 juin
RDV 02 99 43 51 41
- PERMANENCES JURIDIQUES**
Notaire et avocat
RDV 02 99 43 64 87
- SECOURS CATHOLIQUE**
- Permanence rue des Colonels Dein tous les samedis de 10h-12h
- Local meubles : samedi 7 mai (rue de la Tannerie) 10h-12 h
sc240retiers@gmail.com
ou 06 31 82 22 74

État civil

- DÉCÈS**
9/03> Sébastien EME, 5 lieu-dit Roman
- 12/03> Francis GAUCHET, 10 rue Lamennais
- 26/03> Jeanne JOBIN veuve GARNIER, 10 rue Lamennais
- DÉCÈS (suite)**
4/04> Marie DUMOULIN veuve SIMON, 4 impasse Mancel
- 6/04> André BORDIER, 7 rue Louis Pasteur
- 7/04> Marie-Josèphe LORANT veuve MOREL, 10 rue Lamennais

resteria **Le Restéria**
En mai, le printemps c'est aussi au cinéma !
> Retrouvez la programmation complète
www.leresteria.net



CONSEILS MUNICIPAUX DES 21 MARS et 4 AVRIL 2022

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021 ET BUDGET 2022

COMMUNE

Compte administratif 2021 conforme au compte de gestion du receveur municipal.

	Section fonctionnement	Section Investissement
Recettes réalisées	4 457 523,65 €	3 146 242,41 €
Dépenses réalisées	3 756 702,42 €	3 029 509,77 €
Résultat au 31/12/2021	700 821,23 €	116 732,64 €

Le conseil municipal, décide d'affecter sur le budget 2022 l'excédent de fonctionnement capitalisé en recette d'investissement pour 700 821,23 €

Budget primitif : Le budget 2022 s'équilibre comme suit :

- section de fonctionnement : 4 124 595,00 €
- section d'investissement : 2 226 376,03 €

ASSAINISSEMENT

Compte administratif 2021, conforme au compte de gestion du receveur municipal

	Section fonctionnement	Section Investissement
Recettes réalisées	339 454,13 €	97 510,18 €
Dépenses réalisées	311 999,49 €	337 245,50 €
Résultat de clôture	+ 27 454,64 €	- 239 735,32 €
Résultat antérieur reporté	252 867,81 €	130 569,54 €
Résultat au 31/12/2021	+ 280 322,45 €	- 109 165,78 €

Le conseil municipal, décide d'affecter le résultat de fonctionnement 2021 sur le budget 2022 de la façon suivante : report de 145 425,31€ en section de fonctionnement et affectation de 134 897,14€ au 1068 en section d'investissement

Budget primitif : Le budget 2022 s'équilibre comme suit :

- section de fonctionnement : 478 638,31 €
- section d'investissement : 469 654,78 €

LOTISSEMENT LE CHÊNE VERT 2

Compte administratif 2021, conforme au compte de gestion du receveur municipal

	Section fonctionnement	Section Investissement
Recettes réalisées	56 389,52 €	61 807,64 €
Dépenses réalisées	372 937,92 €	0
Résultat de clôture	- 316 548,60 €	61 807,64 €
Résultat antérieur reporté	316 548,40 €	- 61 807,64 €
Résultat au 31/12/2021	0	0

RECHERCHE APPRENTIS

La Commune de Retiers

recherche deux apprentis pour intégrer le service espaces verts à compter du 1^{er} septembre 2022. Niveau CAP / BP / Bac Pro travaux paysagers. ➔ 02 99 43 41 83

SENIORS EN VACANCES

Les CCAS de Retiers, Janzé, Essé,

Le Theil-de-Bretagne et Brie proposent aux seniors de 60 ans et plus (ou 55 ans, si reconnaissance d'un handicap) un séjour du **26 au 30 septembre** à Pornichet (prix intéressant). ➔ 02 99 43 41 82

LOTISSEMENT DU SABOT DORÉ

Compte administratif 2021, conforme au compte de gestion du receveur municipal

	Section fonctionnement	Section Investissement
Recettes réalisées	36 687,49 €	36 687,49 €
Dépenses réalisées	36 687,49 €	36 687,49 €
Résultat de clôture	0 €	0 €
Résultat antérieur reporté	0 €	3 312,51 €
Résultat au 31/12/2021	0 €	3 312,51 €

Budget primitif : Le budget 2022 s'équilibre comme suit :

- section de fonctionnement : 298 692,00 €
- section d'investissement : 298 687,51 €

CRÉDITS SCOLAIRES 2022

Crédits scolaires (forfait)

- Matériel pédagogique

École maternelle publique	4 500,00 €
École René Guy CADOU	4 200,00 €
R.A.S.E.D.	1 000,00 €

- Fournitures scolaires et livres

R.A.S.E.D.	500,00 €
------------	----------

Subvention (par élève maternelle et primaire)

Fournitures scolaires	25,19 €
Livres de bibliothèque	3,05 €
Subvention éducative	18,01 €

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2022

Le Conseil municipal prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2022.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ÉCOLE PUBLIQUE

La commune de Retiers souhaite mener une opération globale de réhabilitation énergétique et thermique de l'école publique.

Le Conseil municipal approuve les travaux de rénovation de l'école publique ainsi que le plan de financement. Il sollicite également une subvention de l'État au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local - Plan de relance d'un montant de 80% du montant HT des travaux.

ACQUISITION DE TERRAIN

Le Plan Local d'Urbanisme délimite une orientation d'aménagement et de programmation à vocation d'habitat sur le secteur de la Biardière. La commune, actuellement propriétaire de la parcelle occupée par les jardins partagés, a intérêt à se porter acquéreur des parcelles voisines dans ce secteur.

Le Conseil municipal donne donc un avis favorable à l'acquisition de la parcelle (ZP 314) sise Rue Jean Mermoz d'une superficie d'environ 1 452 m² appartenant à Monsieur BROCHARD au prix de 105.000 €.

TAUX IMPOSITION 2022

Le conseil municipal décide l'augmentation de 5% du taux de taxe foncière sur les propriétés bâties pour l'année 2022. Les taux des contributions directes locales s'élèvent à : Foncier bâti = 36,36% Foncier non bâti = 30,79%

AVENANTS EXTENSION DU CIMETIÈRE

Validation des avenants suivants :

- Lot n°1 – entreprise PIGEON TP pour un montant de – 9 998,88 € HT (suppression de la réalisation du chemin piéton, et de la création de noues) ;
- Lot n°2 – entreprise MPS pour un montant de + 828,75 € HT (installation d'une cuve et d'un surpresseur au niveau des sanitaires préfabriqués) ;
- Lot n°3 – entreprise ALTHEA NOVA pour un montant de – 278,89 € HT (suppression du gazon fleuri et mise en place d'un portillon bois) ;
- Lot n°4 – entreprise VIGNON pour un montant de – 789,50 € HT (non-réalisation d'un constat d'état des lieux par huissier, et non réalisation d'empierrement)

Le montant total du marché, suite à ces modifications, est porté de 473 690,68 € HT à 463 452,16 € HT soit 556 142,59 € TTC.

DÉVIATION SUD-EST

Dans le cadre de la déviation Sud-Est de Retiers, il y a lieu de régulariser des emprises de l'opération et de procéder à des échanges de terrains avec le Département 35.

L'assemblée accepte de céder au Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine, une parcelle (ZP 531) au lieu-dit « Le Tertre » d'une superficie totale 4 254 m² d'une valeur de 1 950 € et en contrepartie, accepte les parcelles (ZP 535 et 537) Les Jaunais d'une superficie totale de 4 388 m², de même valeur.

ÉTAT ANNUEL DES INDEMNITÉS PERÇUES PAR LES ÉLUS

Le Conseil prend connaissance de l'état récapitulatif des indemnités perçues par les élus pour l'année 2021.

Prochain conseil
lundi 9 mai

VOTE DES SUBVENTIONS 2022 ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS SPORTIVES de compétition

17,24€/licencié adulte - 28,72€/licencié -18 ans

ASR Foot	8 254,71
Archers de la Roche aux Fées	1 194,82
Rush aux fées Badminton	1 700,57
Judo Club	2 234,46
Retiers Basket Club	3 561,18
Retiers Hand - Ball	1 424,45
Tennis Club Martigné-Retiers	310,34

ASSOCIATIONS SPORTIVES de loisirs

ACTIV'GYM (ex Gymnastique volontaire)	330,00
Fitness Tonic	330,00
Moto Club le Cromwell	330,00
UCTR Cyclo	330,00
UPA Danse	330,00
Ass.Cycliste Roche aux Fées	330,00
ASSORE Soccer restérien	330,00
Chemins et Randonnées	330,00
ACCA Chasse	330,00
Musculature Restérienne [Prov A]	330,00
GRYMDA	330,00
Jogging Club	330,00
L'hameçon restérien	330,00

ACTIONS SOCIALES

Secours Catholique	950,00
CODEM (0,30 € / Hab)	1 360,20
Amicale des Donneurs de Sang	140,00
FNATH Mutilés du Travail	65,00
H.E.T.R.E. Soins Palliatifs Bain	50,00
France Adot 35 (don d'organes)	50,00
Restaurants du cœur	200,00

DIVERS

A.C.P.G. / C.A.T.M.	200,00
Burkina Faso Association	330,00
Culture pour Tous AU Pays des Fées	330,00
Fanfare ÉANCE MARTIGNÉ [Prov B]	170,00
Klap Song	330,00
Miescisko [Prov B]	1 500,00
Miescisko Solidarité Ukraine	4 500,00
Art floral	330,00
Syndicat éleveurs 35 [Prov B]	330,00
Rue des Arts (Désarticulés) [Prov B]	3 000,00
Ass Sévigné Foyer Bois Macé [Prov B]	330,00

ÉCOLES- ENFANCE

École Mat. Pub. Projet Éducatif	1 620,90
École Prim. Pub. Projet Éducatif	3 818,12
APEL Projet Éducatif	5 403,00
Collège public	2 903,36
APEEP Parents élèves écoles pub.	330,00
Culture & C°	330,00
Union Sportive S' Joseph [Prov B]	330,00
APCRF (asso parents élèves collège)	330,00
Prévention Routière	114,00
L'Outil en main Retiers	330,00



Provision A : La subvention sera versée dès réception des éléments manquants
Provision B : La subvention sera versée si la manifestation est bien effectuée

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Dimanche 8 mai, départ du cortège à 10h30 devant la Mairie, cérémonie religieuse (10h45), dépôt de gerbes au monument aux morts (11h45) et vin d'honneur, salle polyvalente.

RECRUESCENCE GRIPPE AVAIRE

Déclaration obligatoire : les particuliers, détenteurs de volailles sont tenus de se déclarer auprès de la mairie. **Surveillance renforcée :** confiner les volailles et exercer une surveillance quotidienne des animaux.

INAUGURATION DU CIMETIÈRE

Toute la population est cordialement invitée à venir découvrir l'extension du cimetière situé au lieu-dit « Le Tertre », route de Drouges, le **samedi 7 mai** entre 10h et 12h.

ENTRETIEN DES ESPACES EXTÉRIEURS

Les produits phytopharmaceutiques de synthèse (type glyphosate) sont interdits (achat -stockage-utilisation) pour les particuliers quelles que soient les surfaces à entretenir.

ANIMATION SENIORS

Jeudi 2 juin à 14h30 à la salle polyvalente, les membres du CCAS organisent un après-midi « Chansons françaises ».

➔ 02 99 43 41 82

FRELONS ASIATIQUES

Depuis avril, la lutte contre le frelon asiatique a repris avec pour premier objectif la destruction des nids primaires.

Si vous avez repéré un nid, contactez le FG-DON 35 par mail à secretariat@fgdon35.fr ou au 09 75 53 57 91 en mentionnant vos coordonnées téléphoniques, vos disponibilités, les caractéristiques du nid, sa localisation et son positionnement justifiant l'urgence d'une intervention.

Mettez en place un périmètre de sécurité et surtout, n'engagez pas seul une destruction du nid.

Attention : Roche aux Fées Communauté prend à sa charge l'intervention du FG-DON uniquement s'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques.

Un doute sur l'espèce de

frelons ? Contactez la Mairie au 02 99 43 51 41, un des trois référents vous appellera et se déplacera pour identifier l'espèce si nécessaire.

TRAVAUX DE L'ÉGLISE

Samedi 28 mai à 15h au cinéma Le Restéria, l'Association Restérienne pour la Conservation du Patrimoine Local vous propose d'assister à une **projection du film** relatant les travaux de restauration de l'église Saint-Pierre de Retiers de 2016 à 2017. Gratuit, ouvert à tous.

SECONDE VIE D'OBJETS

Samedi 14 mai de 10h à 18h, au parc des expositions de Vitré, le SMICTOM organise sa 1^{ère} édition du Village du Réemploi et de la Réparation, événement dédié à la seconde vie des objets (animations, conférences,

présence du Repair Café...)
➔ 02 99 74 44 47

DÉCLARATION SUR LE REVENU

Mardi 10 mai (après-midi), permanence au Trésor public 7 Rue Jean Mermoz de Retiers pour vous aider à compléter votre déclaration. Date de dépôt : 19 mai (déclarations papier) et 31 mai (en ligne).

DISTRIBUTION DE SACS JAUNES

2 rouleaux de sacs jaunes seront déposés sur votre boîte aux lettres la deuxième quinzaine de mai.

LA CARAVANE DES TRANSITIONS

IDÉAL est un collectif d'associations et de particuliers du territoire de la Roche aux Fées engagés dans la transition écologique et citoyenne. Ce collectif propose un événement itinérant « La Caravane des transitions » qui fera halte à Coësmes les 13, 14 et 15 mai. Venez nombreux !

Un financement participatif a été mis en place pour contribuer à la mise en place du dispositif (qui pourra servir aux associations du territoire ultérieurement). Au plaisir de recevoir votre participation !

➔ <https://reseau-ideal.fr>

BRADERIE DU SECOURS CATHOLIQUE

Samedi 14 mai de 9h30 à 12h30 au presbytère 2 rue des colonels Dein, braderie festive : vente de vêtements, vaisselle et objets divers.

RECRUTEMENT

L'EHPAD Pierre et Marie Curie de Retiers recherche des agents pour la période estivale (ménage, hôtellerie, lingerie, plonge...)
➔ 02 99 43 51 03

CULTURE POUR TOUS AU PAYS DES FÉES

■ **Dictée : mercredi 4 mai et 1er juin** à 14h au collège « La Roche Aux Fées » rue Anatole Le Braz.
➔ 02 99 43 57 02

■ **Jeu des chiffres et des lettres :** après la dictée à 14h30 au collège.
➔ 02 99 43 50 05

■ **Scrabble : jeudi 19 mai** à 14h salle 2 (cour de la mairie). Merci de venir avec son jeu de scrabble.
➔ 02 99 43 62 36

■ **Atelier Mémoire : jeudi 5 mai et 2 juin** de 9h30 à 11h30 à la Médiathèque.
➔ 02 99 43 69 90

BALAYAGE DES RUES

À partir de 6h30, le **mercredi 4 mai** dans les lotissements et le **mercredi 11 mai et le 1er juin** dans l'agglomération.

Merci de laisser libre les voies pour faciliter l'opération.

LISTES ÉLECTORALES

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales et souhaitez voter pour les prochaines élections législatives du **12 et 19 juin**. Vous avez jusqu'au **mercredi 4 mai** pour effectuer la démarche en ligne et **jusqu'au 6 mai** en mairie ou par courrier.



RÉALISATION D'UNE FRESQUE

Jusqu'au 6 mai, réalisation d'une fresque sur la façade est de la Salle PAPIN par des élèves du lycée La Champagne de Vitré.